

Plotin – Traité 41. *Sur la sensation et la mémoire*

Présentation générale du traité

- Plotin, III^{ème} siècle ap. J.-C., fondateur de ce qu'on appelle le néoplatonisme (lui se veut simplement platonicien)
- Le traité 41 est un appendice aux traités consacrés à l'âme, sa nature et ses facultés (traités 27 à 29)
- Traité court : moins de dix pages
- Consacré à la réfutation du modèle de l'empreinte pour rendre compte de la sensation et de la mémoire
- Structure bipartite
 - I : La sensation (chap. 1-2)
 - II : La mémoire (chap. 3)
- Enjeux philosophiques principaux :
 - Comment l'âme peut-elle sentir et se souvenir, si elle est par nature immatérielle et impassible (postulats plotiniens) ?
 - Quelles sont les apories constitutives du modèle de l'empreinte ?
 - Comment expliquer autrement la sensation et la mémoire qu'en termes de traces et d'empreintes ? Peut-on se passer entièrement de cette conceptualité ?
- Enjeux exégétiques :
 - Quelle est la cible de Plotin dans ce traité ? Les seuls philosophes matérialistes (stoïciens, épicuriens), ou également ceux qui conçoivent l'âme comme immatérielle (aristotéliens, voire platoniciens) ?
 - Quelle est la nature exacte de l'intertextualité avec le traité *De la mémoire et de la réminiscence* d'Aristote ?

I. L'analyse de la sensation (chap. 1-2)

- Formulation de la thèse générale du traité : les sensations ne sont ni des empreintes ni des marques gravées dans l'âme, et les souvenirs ne consistent pas à retenir des savoirs et sensations grâce à la persistance de leur empreinte dans l'âme
- Méthode employée pour l'analyse de la sensation : analyse de la vision, « la sensation la plus claire », dont les conclusions sont ensuite appliquées aux autres sens
- Thèse sur la vision : la vision s'effectue à distance, là même où se trouve l'objet ; elle ne consiste donc pas dans une empreinte en l'âme

1) Chapitre 1 : *pars destruens*

- Démonstration par l'absurde : l'hypothèse de la sensation-empreinte conduit à des conséquences intenable lorsqu'elle est appliquée à la vision, ce qui implique d'y renoncer
- Si en effet la sensation visuelle est une empreinte dans l'âme, alors :
 - La vision ne s'effectue pas vers l'extérieur, mais vers l'intérieur (ce qui contredit l'expérience spontanée de la vision, tournée vers l'extérieur)
 - Il devient impossible d'assigner une distance à l'objet vu (ce que nous faisons pourtant)

- Il devient impossible d'assigner une grandeur à l'objet vu (ce que nous faisons pourtant)
- Nous ne voyons que des images des choses, et non les choses mêmes (contre le réalisme spontané de la perception)
- Si l'empreinte est dans l'âme, alors nous ne pouvons pas davantage la voir, car le sujet de la perception (l'âme) doit être à une certaine distance de ce qu'il perçoit (la vue est ici prise comme une analogie : de même que l'objet doit être à une certaine distance de l'œil pour être vu, de même l'âme doit être à distance de ce qu'elle perçoit)
- Conclusion 1 : le sujet et l'objet de la perception doivent être distincts
- Conclusion 2 : la vision doit avoir pour objet ce qui se trouve hors de l'âme

2) Chapitre 2 : *pars construens*

a) La sensation, une activité

- Série de développements plus positifs visant à proposer une explication alternative de la sensation, à partir de prémisses propres à Plotin
- Principale prémisses mobilisée : la nature intégralement active de l'âme, dont le corrélat est l'impassibilité : l'âme ne peut pâtir (subir une affection) en aucune façon
- Premier gain théorique : la distance et l'activité de l'âme permettent d'expliquer sa puissance discriminante dans la sensation (distinguer l'objet de la vision de celui de l'audition par ex.)
- Au contraire, si deux sensations différentes produisaient un même type d'empreinte dans l'âme, nous n'aurions pas la puissance de les distinguer
- Conclusion : la sensation est au sens plein une activité de l'âme (elle n'implique aucun pâtir), et elle relève de la connaissance

b) Application des résultats précédents

- Élargissement de l'analyse à l'ensemble des autres sensations
- Méthode de présentation : Plotin part de celles qui impliquent la plus grande distance entre le sujet et l'objet perçu (vue, ouïe) pour parvenir à celles qui impliquent le contact le plus étroit (goût, odorat). Le toucher n'est pas mentionné, mais la même analyse s'y applique probablement
- Thèse générale : il convient à chaque fois de distinguer l'affection elle-même, qui ne peut concerner tout au plus que le corps, de la sensation, qui est un jugement, une connaissance de ces affections
- Conséquence : même lorsque la sensation implique ou présuppose une certaine passivité (affection) ou une empreinte (corporelle), elle n'est pas en elle-même passive

c) Remarques additionnelles

- Comparaison entre la connaissance sensible et la connaissance des réalités intelligibles : si la première peut impliquer une certaine affection (du corps), la seconde l'exclut entièrement
- Ouvre la question de la nature de la connaissance des intelligibles, et du rapport entre le sujet connaissant et l'objet connu dans ce cas de figure. La question est renvoyée à d'autres traités

II. L'analyse de la mémoire (chap. 3)

- Thèse générale sur la mémoire : le souvenir n'est pas une empreinte dans l'âme, sans quoi elle serait une faculté purement passive ; la mémoire est au contraire une activité de l'âme, comme en témoigne la possibilité de la renforcer par l'exercice
- Mouvement du texte : définition de la mémoire sensible à partir de la définition de la mémoire intelligible, suivie d'une alternance d'aporées et de développements plus positifs visant à prouver la dimension strictement active et psychique des processus mnésiques

1) De la mémoire de l'intelligible à la mémoire sensible

- L'âme est « amphibie », elle appartient à la fois au monde intelligible et au monde sensible. Elle saisit donc les réalités intelligibles de manière indirecte, et non dans une appréhension immédiate comme c'est le cas pour l'Intellect : c'est en ce sens qu'elle s'en ressouvient lorsqu'elle les pense
- La réminiscence des réalités intelligibles consiste donc pour l'âme à rendre plus clair ce qu'elle est elle-même (car « elle est d'une certaine manière les intelligibles eux-mêmes »), et non à recevoir en elle les intelligibles ou leurs empreintes
- De même, le rapport de l'âme au sensible est celui d'une illumination, et non d'une réception : l'âme « éclaire » le sensible en saisissant sa structure intelligible. Elle est donc active, et non passive
- La mémoire est le prolongement de cette activité de l'âme une fois la sensation disparue : l'âme se souvient tant qu'elle demeure dans la même disposition envers l'objet perçu (« comme s'il était présent »), et la durée du souvenir est fonction de l'intensité de l'attention vers l'objet sensible (comme l'illustre le lieu commun sur la bonne mémoire supposée des enfants, dont l'attention est accrue par le faible nombre de perceptions sensibles)

2) Objections à la mémoire-empreinte

- Si le souvenir était une empreinte persistant dans l'âme, alors :
 - un grand nombre d'empreintes ne rendrait pas les souvenirs moins nombreux (or, c'est le cas)
 - l'oubli et le ressouvenir deviennent inexplicables (or, ils existent)
- Les exercices de mémorisation témoignent bien plutôt d'une activité, d'un accroissement de puissance de l'âme analogue à l'exercice physique.
 - Remarque subsidiaire : Le fait que le ressouvenir se fasse d'un seul coup rend impossible l'explication selon laquelle on se ressouviendrait progressivement de l'empreinte (partie par partie)
- Confirmation du caractère actif de l'âme dans la mémorisation à partir du cas des connaissances indirectes (Morel) ou des récitations par cœur (Taormina). Celles-ci ne peuvent s'expliquer que par un renforcement de puissance, alors que l'empreinte est une affection et donc un signe d'impuissance de l'âme
- Conclusion : la mémoire (comme la sensation) est une certaine force, une vigueur

3) Anticipation d'une objection